



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres hospitaliers

Question au Gouvernement n° 4326

Texte de la question

MOUVEMENT DES PERSONNELS HOSPITALIERS

M. le président. La parole est à M. Alain Marty, pour le groupe Les Républicains.

M. Alain Marty. Le groupe Les Républicains s'associe bien sûr à l'hommage que vous venez de rendre, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Les infirmiers, les aides-soignants et autres personnels hospitaliers manifestent aujourd'hui dans toute la France. Ce mouvement de colère n'est pas à prendre à la légère. Je le répète : ce mouvement de colère n'est pas à prendre à la légère : il traduit l'exaspération de professionnels dont l'action est indispensable à notre système de santé, à la prise en charge des patients, et plus largement au maintien du lien social.

Ce que dénoncent ces personnels de santé épuisés, stressés, ce sont des conditions de travail qui se détériorent et la peur de ne plus être en mesure d'assurer leur mission, pourtant si importante. Ceux qui soignent ont le sentiment de mal faire leur travail en raison du rythme de travail, de l'insuffisance des effectifs et des contraintes réglementaires.

Les infirmiers libéraux, qui participent eux aussi au mouvement, sont bien souvent les derniers professionnels à accéder au domicile et sont en cela le réceptacle de la violence sociale dont souffre notre pays. Ces professionnels dénoncent également une insécurité croissante dans l'exercice de leur métier face à la multiplication des agressions et des incivilités.

Monsieur le Premier ministre, ces personnels de santé sont les grands oubliés de votre politique ; ils vous le font savoir. Votre loi santé a réuni contre elle l'ensemble des acteurs de la santé – avouez que la performance est singulière – et n'a répondu en rien aux attentes des infirmières et des infirmiers, dont j'ai pu, en tant que praticien hospitalier, apprécier la compétence et le dévouement.

Monsieur le Premier ministre, lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale, on nous a dit que tout allait bien. Dans ce cas, comment expliquez-vous l'exaspération et la colère des professionnels de santé ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, monsieur le député Marty, sachez que je porte une attention extrême à la situation de

l'hôpital public.

M. Laurent Wauquiez. Ce n'est pas tout que de l'affirmer !

Mme Marisol Touraine, ministre. Et je veux devant vous, comme je l'ai fait à plusieurs reprises, exprimer à tous les professionnels de l'hôpital public,...

Mme Marie-Louise Fort. Des regrets !

Mme Marisol Touraine, ministre. ...à la fois ma reconnaissance et la fierté de la France de pouvoir compter sur des professionnels aussi remarquables au quotidien.

Je sais que les conditions de travail sont parfois difficiles et que des efforts importants ont été demandés aux professionnels de santé, à l'hôpital public comme ailleurs, depuis un certain nombre d'années.

Je veux exprimer ma reconnaissance à ces professionnels et leur dire que j'entends leurs inquiétudes et leurs préoccupations. Je les ai entendues lorsque, dans le cadre de la loi et de décisions prises, j'ai rétabli le service public hospitalier, qui avait été supprimé. J'ai entendu la spécificité de l'hôpital public lorsque j'ai mis fin à la convergence tarifaire entre le public et le privé. Et c'est pour marquer la reconnaissance envers les infirmiers que j'ai souhaité engager des revalorisations salariales allant jusqu'à 3 900 euros par an pour les infirmières au cours des années qui viennent de s'écouler ; elles seront d'ailleurs prolongées par l'ajout de nouvelles revalorisations.

Par ailleurs, des réformes de fond ont été engagées afin que les personnels soient mieux accompagnés, et je suis certaine que d'autres questions me donneront l'occasion de m'exprimer sur ces points-là. J'annoncerai dans quelques semaines un plan d'accompagnement des professionnels de santé, en particulier à l'hôpital public, pour aider ces derniers à faire face à leurs conditions de travail et les améliorer. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4326

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 novembre 2016](#)